

RABAT 24-26 MARS 2010

2 PARTIE

I. Textes internationaux sur le droit des étrangers à la protection sociale

A. Instruments internationaux en matière de droits de l'homme

- Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948
- Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille , 1990
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques , 1966

Convention de Genève du 28 juillet 1951 __

relative au statut des réfugiés, complétée par le **Protocole de New York du 31 janvier 1967**

- **Convention relative aux droits de l'enfant** __
New-York le 26 janvier 1990,

- Convention 19 de l'OIT sur l'égalité de traitement en matière (accidents du travail), 1925
- Convention 97 de l'OIT sur les travailleurs migrants, révisée, 1949 _
- ▣ Convention 118 de l'OIT concernant l'égalité de traitement (sécurité sociale), 1962

B. Textes de droit communautaire (Union européenne) (1)

- Charte sociale européenne
- Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales __
Signée à Rome le 4 novembre 1950
- Les traités du conseil de l'Europe et leurs ratifications __
- Règlement (CE) n° 883/2004 du parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 __
portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale

Textes de droit communautaire (Union européenne) (2)

- Règlement (CEE) n° 1408/71 __
fixant les modalités d'application du règlement (CEE) n° 1408/71 relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté

Textes de droit communautaire (Union européenne) (3)

- ▣ Règlements (CEE) n° 574/72 —
relatifs à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté
- ▣ Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne
(2007/C 303/01) art.34 et 35

Textes de droit communautaire (Union européenne) (4)

- Accord euro-méditerranéen CE / Maroc du 26 février 1996 _
établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et le Royaume du Maroc, d'autre part
entré en vigueur le 1er juin 2000, JOCE n° L 70 du 18 mars 2000

II. Accords bilatéraux de sécurité sociale (1)

- **Arrangement administratif portant révision de l'Arrangement administratif du 3 novembre 1972 relatif aux modalités d'application de la Convention générale de sécurité sociale entre le Royaume du Maroc et le Royaume des Pays-Bas,**

- **Arrangement administratif du 31 mars 2000 modifiant l'Arrangement administratif du 14 septembre 1972, modifié par l'Arrangement administratif du 27 décembre 1978, relatif aux modalités d'application de la Convention générale sur la sécurité sociale entre le Royaume de Belgique et le Royaume du Maroc du 24 juin 1968**

- **Convenio sobre seguridad social entre la República Portuguesa y el Reino de Marruecos, firmada en Evora el 14 de noviembre de 1998. (Decreto núm. 27/99, de 23 de Julio, por el que se aprueba).**

- **Convention de sécurité sociale entre le Royaume du Maroc et le Gouvernement du Canada, signée le 1er juillet 1998 à Rabat.**
- **Protocole additionnel à la convention entre le Royaume d'Espagne et le Royaume du Maroc, modifiant la convention générale en matière de sécurité sociale**

- **Arrangement administratif relatif à l'application de la convention du 18 février 1994 sur la sécurité sociale.**
- **Convention générale de sécurité sociale entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement du Royaume du Maroc, signée à Alger le 23 février 1991**

- **Accord complémentaire à la convention entre le Royaume du Maroc et la République Fédérale d'Allemagne relative aux allocations familiales. Fait à Rabat, le 22 novembre 1991**
- **Convention de sécurité sociale entre les Etats de l'Union du Maghreb arabe, signée à Ras Lanouf (Libye) les 9 et 10 mars 1991**

- **Convention de sécurité sociale entre le Maroc et la Jamahiriya arabe lybienne populaire socialiste, signée le 4 août 1983 à Tripoli**
- **Convention de sécurité sociale entre le Royaume du Maroc et le Danemark, signée le 24 avril 1982 à Copenhague.**
- **Convention de sécurité sociale entre le Maroc et la Suède, signée le 4 janvier 1980 à Rabat.**

Accords bilatéraux et bonnes pratiques (2)

- Cas de jurisprudence
- Situation des vieux migrants: aller retours dans le pays d'origine pour de longs séjours sans suppression de droits sociaux (protection maladie et minimum vieillesse); impôts et OK fiscaux
- Accès aux soins des enfants hors regroupement familial, allocations familiales
- Cas des saisonniers agricoles

Accords bilatéraux Droit à la santé

- R 167 sur la conservation des droits en matière de sécurité sociale: dispositions-types pour la conclusion d'instruments bilatéraux ou multilatéraux de sécurité sociale
- Couverture maladie universelle sur critère de résidence habituelle, ouverte aux ayants droits, maintien des droits acquis, fin d'éloignement pour pathologies graves, respect de droit à la protection sociale pour les personnes maintenues, détenues, retenues...

Quel est l'avenir?

- Besoins de révision et d'harmonisation
- Prévenir vaut mieux que guérir: voir p.19-24 du Cadre multilatéral pour les migrations
- Cahiers de jurisprudence pour une meilleure connaissance des problèmes pratiques
- Ratification des instruments pertinents
- Besoins de formation avec le BIT